

---

# LA PHONÉTIQUE ET L'AUDIOLOGIE

CARL-GUSTAF SÖDERBERG

C'est un fait bien connu que, sous certains rapports, les recherches phonétiques ont enrichi l'audiologie. Ainsi, l'analyse des transitions des formants a eu pour résultat, entre autres choses, une logopédie affinée à l'égard de ceux qui souffrent de graves troubles de l'audition. L'étude du pertinent dans la phonologie a exercé une influence importante sur le travail de l'audiologue qui, de plus en plus, se rend compte du rôle de la redondance. Enfin l'ensemble des considérations phonétiques et audiologiques ainsi que télétechniques et psychologiques a constitué la base audio-technique du laboratoire de langues.

Cependant, le phonéticien n'a pas encore utilisé l'audiométrie moderne de la manière qui soit à désirer. Les tests auditifs comprennent souvent des sujets dont on n'a pas vérifié l'état auditif par des audiogrammes. Une étude sur la perception de la parole devrait être regardée comme insuffisante si l'on risque d'y confondre les dates auditives avec les dates psychologiques. Bref, un test auditif aurait-il eu le même résultat si l'on avait compensé les défauts auditifs de certains sujets jusqu'au niveau normal?

En principe, il n'est possible d'appliquer le correctif pertinent dans l'enseignement quelconque, en particulier dans celui des langues, que si l'on a constaté l'état auditif de l'élève. Un audiogramme, dans les limites de la réponse du signal de la parole (70 Hz—7 à 10 kHz), devrait établir une base de méthode plus solide. Combien d'enseignants de langues vivantes, par exemple, savent leurs conditions auditives? Comment ces conditions influencent-elles leur enseignement? Quelle est la grandeur de la perte méthodique à cause de l'information peu satisfaisante sur l'audition du récepteur ou de l'émetteur?

On trouve aujourd'hui de l'équipement audiométrique qui peut être utilisé dans le laboratoire phonétique habituel (par exemple Kamplex Screening Audiometer Type TA 16). Il va sans dire qu'un audiomètre employé aux examens audiométriques rapides dans la routine d'un institut de phonétique aura une importance considérable. Si l'on installe un appareil du type indiqué ci-dessus la coopération entre le phonéticien et l'audiologue sera encore plus efficace.

Il y a des choses qui parlent en faveur d'un enseignement futur fondé sur la matière programmée émise par des systèmes de transmission de la parole. La motivation d'un développement pareil semble si puissante que l'on ne peut pas la négliger. Il

devrait être de toute importance que ce congrès prenne des mesures pour établir une norme internationale en ce qui concerne le laboratoire de langues, surtout du point de vue audio-technique. De telles dispositions exerceraient vraiment une influence fructueuse sur le développement de la pédagogie appliquée au laboratoire de langues.

Le phonéticien de nos jours s'intéresse certainement au progrès pédagogique. Comment le traitement de troubles de l'audition peut-il agir sur la pédagogie générale? Il est vraisemblable que l'audiologue professionnel puisse approfondir la méthode où se rencontrent des stimuli auditifs, visuels et tactiles, pour mettre le stimulus auditif au rapport avec d'autres stimuli. A ce sujet le rôle du psychologue sera manifeste.

Il y a en Suède, par exemple, des fonctionnaires chargés de la tâche de rechercher les élèves de l'école obligatoire ayant des troubles auditifs. Pour des raisons financières on ne poursuit pas ce travail à l'école supérieure. Il serait d'une grande valeur si l'on avait des renseignements audiométriques sur tout citoyen sans regarder l'âge. Depuis longtemps on considère les dates ophtalmiques correspondantes comme indispensables.

L'enseignement programmé paraît, selon des recherches récentes, indiquer de meilleurs résultats d'études que l'instruction traditionnelle en classe. Les conditions auditives d'un laboratoire de langues bien construit sont évidemment plus favorables que celles d'une salle d'enseignement habituelle. Voilà ce qui souligne l'importance d'améliorer la situation auditive dans les locaux conventionnels, entre autres par une réduction de la répercussion du son ainsi que par l'utilisation d'un type de laboratoire de langues simple (AP, AA). Après tout, la méthode orale nécessite des dispositions de cette espèce.

Il y a parfois des stagiaires souffrant de troubles de l'audition sans s'en rendre compte. Si l'on prend les mesures recommandées ci-dessus on éviterait des extrêmes pareils. Souvent c'est une question de troubles qu'on peut facilement écarter à l'aide d'un appareil de correction auditive. Cependant, l'acoustique inférieure dans la salle aggrave la situation auditive et évoque une certaine irritation chez l'enseignant ainsi que chez les auditeurs. En tout cas l'examen médical demandé par les autorités ne suffira pas au sujet des enseignants de langues. On devrait exiger un examen audiologique, qu'on exige déjà chez les enseignants spéciaux. Et il faudrait aussi élargir l'instruction de la technique de la parole.

#### EN RÉSUMANT JE VOUDRAIS BIEN SUGGÉRER:

1. Facilités audiométriques pour pouvoir faire des examens rapides chez les sujets des tests auditifs.
2. Norme audio-technique internationale pour les laboratoires de langues.
3. Examen audiologique obligatoire pour les enseignants de langues vivantes.

4. Coopération étendue entre les phonéticiens et les audiologues.
5. Mesures pour améliorer la situation acoustique dans l'enseignement.
6. L'élargissement de l'enseignement de la technique de la parole dans les études phonétiques.

#### DISCUSSION

*Bystrzanowska:*

Prof. Söderberg a touché un problème très essentiel. Je suis médecin, oto-rhino, et en écoutant certaines communications j'ai l'impression qu'il nous manque un langage commun. Plusieurs problèmes phonétiques dont on cherche la solution dans le domaine de psychologie, dans la phonologie, dans l'abstrait, pourraient être résolus facilement par les moyens audiologiques.

*Florián:*

L'audiologie est considérée comme une partie des épreuves ORL (otoscopie, examens classiques de l'ouïe) et ce n'est qu'après ces examens que doit suivre l'audiologie, qui fait partie du complexe.

*De Grève:*

1. J'applaudis à l'organisation de tests audiométriques organisés par le gouvernement suédois, et il serait utile: 1) que ces textes soient généralisés; 2) que les résultats en soient publiés. Il me semble également intéressant de limiter ces tests à des cas d'espèce et bien précis; j'ai moi-même fait faire des tests de ce genre dans 25 écoles secondaires sur chaque fois 5 élèves de valeur normale sauf en langue(s) étrangère(s): jusqu'à présent les résultats donnent 3,7/5 élèves souffrant de troubles audiologiques.

2. Je me réjouis de l'appel lancé par M. Söderberg pour une coopération entre phonéticiens et audiologues. J'aimerais également voir les pédagogues se joindre à cette coopération.